

ECHOS DE LA COMMUNE

ÉDITION SPÉCIALE FORÊT



Photo Déborah FLAMIN



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi 13h45 / 17h00

04.74.76.00.64

Mercredi 09h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00

nurieux.volognat@wanadoo.fr

Vendredi 13h00 / 16h00

www.nurieux-volognat.fr

2, chemin de la Fontaine
01460 NURIEUX-VOLOGNAT

Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

En cas d'urgence, les conseillers et leurs coordonnées sont inscrits sur le site www.nurieux-volognat.fr

VOTRE MAIRE

Mes chers concitoyennes et concitoyens, chers amis,

Les problèmes d'intérêt particulier contre l'intérêt général indignent votre maire et son conseil municipal mais tournons-nous vers un sujet de satisfaction pour tous :

✧ LE BUDGET ✧

Le 15 avril 2025, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité notre budget de clôture 2024 qui représente 1 555 611,74 € dont 1 030 487,39 € en fonctionnement et 525 630,13 € en investissement.

Grâce à notre politique de réduction des dépenses et de chasse aux gaspillages, nous avons augmenté notre capacité-à épargner malgré les crises successives qui touchent les budgets communaux !

Comme promis nous n'aurons jamais augmenté **le taux communal des impôts** durant ce mandat pour préserver les familles.

Pour le budget 2025 et pour investir grâce à une saine gestion des deniers publics, votre conseil municipal a décidé l'affectation suivante :

- Excédent d'investissement reporté (recettes d'investissement) : 525 630,13 €
- Couverture du besoin de financement (recettes d'investissement) : **107 369,87 €**
- Excédent de fonctionnement reporté en recettes de fonctionnement : **923 117,52 €**

Vous verrez donc les investissements répartis **sur tous les projets d'intérêt général** : décors de la chapelle et le cellier de Mornay, la forêt, les cimetières, le logement d'urgence, la voirie En Sétalagne, travaux bâtiments communaux, la reliure des documents, les terrains, l'éclairage LED, la vidéosurveillance, la maison Butavand à Volognat...

Comptez sur nous pour poursuivre cette gestion transparente des deniers publics qui permet, et permettra, de continuer à investir au service de Nurieux-Volognat que nous aimons.

Je remercie les élus, Bernard NEYRON, responsable aux finances, et les services pour ce travail collectif solide, rigoureux et vertueux.

Je suis heureuse et fière du travail accompli par les élus et les services, dont les résultats sont visibles de tous.

✧ LA FORÊT ✧

Un sujet qui préoccupe vos élus.

Toutes ces années le conseil municipal a cherché à entretenir sa forêt, a acheté des parcelles en limite communale pour mieux la gérer, avait fait un plan d'actions sur plusieurs années mais aujourd'hui quelle tristesse !

Le communiqué de Patrick TROMBERT, responsable ONF, vous informe de l'état de santé de la forêt, les conséquences et de l'avenir envisagé.

Une réunion publique aura lieu le samedi 17 mai, de 9h à 12h, à la salle des fêtes avec une visite sur le terrain jusqu'à midi.

Prenez soin de vous et profitez du printemps car « Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses... sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir » - Michel BOUTHOT.

Sentiments dévoués,

Votre Maire,
Arlette BERGER



ONF - LA FORÊT



Office National des Forêts

ETAT DE SANTE DE NOS FORETS

FORÊT COMMUNALE DE NURIEUX-VOLOGNAT

Elle s'étend sur 581 hectares, allant de 470 à 836 m d'altitude. Une partie importante de la forêt repose sur des sols de qualité moyenne. Nous trouvons naturellement des feuillus (chêne, charme, hêtre, tilleul) et quelques résineux (Pins sylvestres et noirs, sapins).

Dans les années 1970, d'importantes plantations ont été réalisées sur 80 hectares avec l'aide du Fonds Forestier National (FFN). Ces nouveaux peuplements ainsi constitués sont composés principalement d'épicéas avec quelques sapins.

FORTE MORTALITE PARMIS LES ÉPICÉAS

A la suite des sécheresses estivales successives depuis 2017, une partie importante de ces plantations d'épicéas est morte sur Nurieux-Volognat du fait des attaques d'un insecte, le SCOLYTE. Il en est malheureusement de même pour la plupart des épicéas dans tout le Bugey, y compris aux plus hautes altitudes.



Epicéas morts



Maillat



Saint-Rambert-en-Bugey

Depuis 2019, 62% des volumes de bois récoltés dans les forêts communales du Bugey sont issus de bois secs !

Le département de l'Ain fait d'ailleurs partie des 2 seuls départements français déclarés en « CRISE SANITAIRE FORESTIERE » avec l'Allier (chênes de la forêt de Tronçais).

C'est quoi, le scolyte ?



Galleries entre le bois et l'écorce avec larves (blanches) Au stade adulte (8mm de long)

Le scolyte est un petit coléoptère endémique des peuplements d'épicéas européens. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes ravageurs coupent la circulation de la sève et provoquent la mort des arbres.

Ces dernières années, leur population est très élevée car elle n'est plus régulée par la rigueur des hivers et, en même temps, la vigueur des arbres est fortement diminuée à cause des sécheresses et l'augmentation de la température.

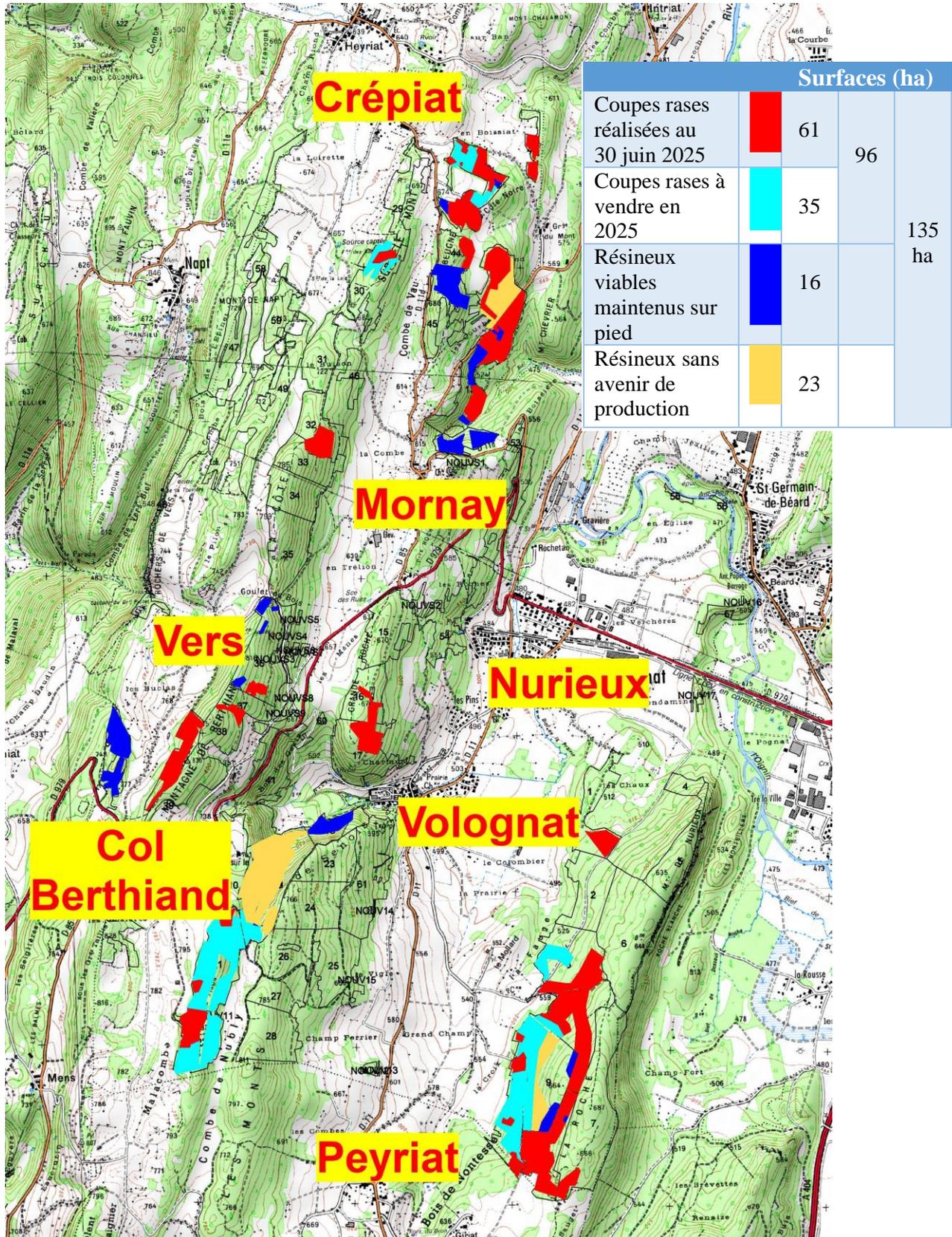
3000 scolytes attaquant un arbre donneront naissance à 30 000 larves ! Le cycle pour passer d'une larve à un insecte adulte est de 6 semaines et il y a entre 2 et 4 cycles par an. D'où un accroissement exponentiel du nombre d'individus durant la bonne saison (hors hiver). Sur les photos de forêts attaquées ci-dessus, plusieurs millions de scolytes sont à l'œuvre !

Il n'y a pas de lutte possible et les quelques prédateurs (oiseaux genre pics) ne sont ni assez nombreux, ni suffisamment efficaces.

RECOLTER RAPIDEMENT LES ARBRES DÉPÉRISSENTS

Les zones d'épicéas sont particulièrement suivies depuis 7 ans et les arbres dépérissants ont été repérés au plus tôt par les équipes de l'Office National des Forêts (ONF). Une intervention rapide permet de limiter la dépréciation du bois et le risque de propagation des scolytes à d'autres arbres sains.

La carte ci-après montre les zones de bois de production de sapins / épicéas de Nurieux-Volognat avec les coupes sanitaires et les surfaces en bonne santé.



Des coupes sanitaires inéluctables

Les coupes de bois secs de 2024 (35 ha) ne sont pas encore terminées. Elles sont mécanisées avec une abatteuse (abattage, ébranchage et billonnage) suivie d'un porteur (débardage jusqu'en bordure de routes forestières).



Abatteuse



Porteur

Ces coupes urgentes, dites sanitaires, ne passeront pas inaperçues dans le paysage.

Toutefois, malgré l'important volume de bois récolté et les mauvaises conditions météo, les dégâts ont été relativement limités. Certaines zones sont en attente d'un temps sec pour pouvoir faire la remise en état avec une pelleteuse.

Pour éviter le tassement du sol, tous les engins sont passés aux mêmes endroits sur les cloisonnements (couloirs de pénétration). Les routes forestières montrent ponctuellement des signes d'affaissement. L'ONF et le service technique de la commune sont en contact direct et permanent avec les exploitants.

Avant et après coupes



AVANT



APRES

Canton « le Grand Communal », vers Giriat



AVANT



APRES

Canton « le Grand Communal », vers le BAC A MARIA :

Et après ?

Le renouvellement d'une forêt se fait essentiellement par voie naturelle avec les semis issus des arbres semenciers alentour. Mais lorsque quasiment tous les arbres adultes ont été coupés, comme dans le cas des plantations FFN sur Nurieux-Volognat, il ne reste souvent pas assez de semenciers. Dès les premières attaques majeures de 2019, la commune a souhaitée agir activement en faveur de l'adaptation de la forêt au changement climatique en effectuant des plantations à grande échelle. Le Plan de Relance de l'Etat apporte des aides financières importantes (80%), ce qui a permis de lancer de nombreux chantiers d'ampleur après coupes rases épicéas scolytés :

- 2022 : Plantations de 5ha10, parcelles 3-12-43, avec du douglas, sapin de Nordmann, pin laricio de Calabre et Chêne pédonculés,
- 2024 : Plantation de 1ha50, parcelles 36-37-38, avec du douglas,
- 2025 : Plantation de 8ha40, parcelles 3-8-9-11-43, avec douglas, sapin de Céphalonie, sapin de Bornmüller, mélèze d'Europe et érable plane.

Tous ces essences ont été choisis par rapport à la station écologique locale et à leur faculté d'adaptation.

Cela passe par l'introduction de sapins méditerranéens, de pins et de feuillus. Une autre essence potentielle pourrait être le cèdre de l'Atlas.

Cette régénération artificielle se cantonne aux meilleurs stations. Une priorisation est indispensable pour ne pas disperser les efforts inutilement.



← Douglas

Sapin de Bornmüller →



Dans les zones non plantées, un suivi de la régénération naturelle sera effectué par l'ONF afin de favoriser le développement des essences locales intéressantes (tilleuls, érables, chênes, ...)

Dans tous les cas, l'objectif sera de garantir la pérennité de l'état boisé et de permettre aux générations futures de continuer à bénéficier des services que leur rend leur forêt communale.

Une des conséquence du changement climatique et, de ce fait, de la disparition annoncée de certaines essences résineuses de production est l'augmentation de l'importance des feuillus dans nos forêts de bordure du Bugey. Cela va impacter la disponibilité du bois de chauffage sur les communes de basse altitude comme Nurieux-Volognat. Il est donc à prévoir une raréfaction des lots de bois de feu proposés par la commune.

UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS A NURIEUX-VOLOGNAT

Afin de compléter ces informations, d'approfondir les données et de voir concrètement sur le terrain les problèmes, réalisations et solutions proposées, la commune vous invite à une

Réunion publique d'informations

Samedi 17 mai 2025 (9h-12h)

Salle des Fêtes de Nurieux-Volognat

2, chemin de la fontaine – 01460 Nurieux-Volognat

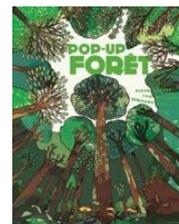
Intervenants : Office national des forêts

Programme : - 09h00-10h30 présentation en salle puis

- 10h30-12h00 visite terrain au Grand Communal (prévoir tenue extérieure)

Quelques livres recommandés par Lire à Nurieux-Volognat sur le thème de la forêt

- **Le génie de la forêt** – Vincent Zabus, Francis Hallé, Nicoby (2025)
- **L'arbre** – Pierre Magnan (2002)
- **La vie secrète des arbres** – version originale : Peter Wohlleben (2015) / version BD : Peter Wohlleben, Fred Bernard, Benjamin Flao (2023)
- **Pop-up Forêt** – Fleur Daugey, Bernard Duisit, Tom Vaillant (2022)



Article établi par Claudine PONCET,
présidente de Lire à Nurieux-Volognat

CALENDRIER MANIFESTATIONS

MOIS	JOURS	THEMES	ORGANISES PAR	LIEUX
Mai	S.17	Réunion publique « La Forêt » de 9h à 12h	ONF	Salle des fêtes
Juin	D.08 V.20 S.21 S.28	Pétanque Assemblée générale Kermesse Fête de la St Pierre	Vétérans FCNV Société de Chasse de Mornay Sou des Écoles Associations et Mairie	Stade Cabane de chasse Salle des fêtes Croix de Buzin à Mornay
Juillet	D.13	Feu d'artifice	Mairie / ASINV	Stade
Août	du L.02 au D.17	Fermeture estivale	Mairie	Mairie
Septembre	S.01 S.06 S.13	Café / croissant 8h20 Vente cartes de chasse Pétanque	Sou des Écoles Société de Chasse de Mornay ASINV	Écoles Cabane de chasse Stade

EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

Madame, Monsieur,

A chaque rentrée scolaire, depuis quelques années, l'éventualité de la fermeture d'une classe nous préoccupe, les effectifs recensés sont en baisse. L'impact de la création d'un lotissement allée de la Crozette n'a pas l'effet escompté, peu d'enfants sont attendus en scolarité primaire à la rentrée 2025-2026. Le nouveau directeur départemental de l'éducation nationale applique un texte qui l'accueil en maternelle des enfants dès 2 ans, et les prend en compte dans les effectifs, et pour conséquence la conservation des 4 classes pour cette rentrée. Cette décision nous est favorable pour cette année, mais je crains que le problème se représentera pour 2026.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, une bonne partie d'entre nous procède aux travaux d'entretien, de jardinage, fleurissement... Quelques contraintes s'appliquent, en particulier le respect des horaires pour l'utilisation des matériels et du bruit règlementés par un Arrêté Préfectoral complété par un Arrêté Municipal, rappelés régulièrement dans ce bulletin. Pour rappel, l'élagage des haies en bordure de la voie publique incombe au propriétaire afin que les piétons utilisent les trottoirs sans être gênés par la végétation.

Ces règles simples évitent les problèmes de voisinage et permettent à tous de bien vivre ensemble. La situation internationale et la politique protectionniste des Etats Unis mettent en danger l'économie européenne, les taxations mises en place risquent d'avoir des conséquences graves pour nos entreprises qui exportent vers le continent américain. Il faut espérer que l'Europe unie trouve les moyens de faire face à cette guerre économique, qui vient s'ajouter aux différents conflits dont on ne voit pas malheureusement, une fin prochaine.

Bien cordialement.

Michel Genoux, Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat, Conseiller Municipal. »

~~~~~

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

# CIVISME ET SAVOIR-VIVRE



## DÉCHETS

Les conteneurs doivent être déposés au point de collecte le mardi soir et rentrés le mercredi. Privilégions le tri sélectif.

Lorsque les containers sont pleins, merci de repartir avec vos déchets et de ne pas les déposer à côté des containers.

**RAPPEL :** Les containers situés à la mairie sont réservés seulement pour la mairie et la salle des fêtes.

## BRUITS

Respectons les horaires (arrêté municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2020).

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h00. Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.



## ANIMAUX



Evitons la divagation des animaux (Art. 622-2 du Code Pénal).  
**Ramassons leurs déjections !**

**Des banderoles installées par les Jeunes Agriculteurs du Haut Bugey vous rappellent la bonne conduite à tenir pour des animaux sains.**

## TRAVAUX

Déclarons nos projets de travaux en mairie. Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Encore trop de travaux faits sans demande !



## ENTRETIEN DES HAIES



**Les haies peuvent gêner la visibilité des conducteurs** et les déplacements des piétons ou des personnes à mobilité réduite. Merci de porter attention à la sécurité des autres.

(Art. R116.2.5 au Code de la Voirie routière)

Les haies sont à entretenir par le propriétaire de la haie.

L'écobuage est interdit (arrêté préfectoral du 03.07.2017)

# INFOS DIVERSES



**HORAIRE ÉTÉ**  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE

Du lundi au jeudi : 14h-19h

Vendredi et samedi : 9h-12h

14h-19h

Fermés les jours fériés et les dimanches

**HORAIRE HIVER**  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS

Du lundi au jeudi : 14h-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

14h-18h

Fermés les jours fériés et les dimanches

ZI Sur Champagne – Route de Champ Biolay – 01580 IZERNORE / 04 74 75 05 26

[www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html](http://www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html)

~ ~ ~ ~ ~

## HAUT BUGEY AGGLOMERATION – SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT

Un problème sur mon réseau **EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pendant les heures de bureau : 04.74.12.12.75 / En dehors des heures de bureau : 06.02.05.70.07

Haut-Bugey Agglomération se réorganise pour optimiser ses services du quotidien et mieux accueillir le public. La Maison de l'eau a ouvert ses portes aux usagers du service Eau et assainissement. Pour toute question relative à l'eau et/ou à l'assainissement, si vous habitez sur le territoire de Haut-Bugey Agglomération, merci d'appeler désormais le : 04 74 12 12 75.

Si vous désirez vous rendre sur place : Maison de l'eau – 160, cours de Verdun – 01100 Oyonnax

**Ouverture au public :** Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30